L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 23 JANVIER 1896. Fondée le 1er septembre 1827

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 23 JANVIER 1896.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an....................	$12 00
Six mois..................	6 00
Trois mois................	3 00
Un mois..................	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an....................	3 00
Six mois..................	1 50
Quatre mois...............	1 00
Trois mois................	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

Par John H. O'Connor & Co., grande vente, le terrain dans l'affaire de la Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Co., en liquidation.

Par Macon, Dennis & Kernaghan, plusieurs terrains situés dans les différents districts de la ville; aussi, actions du Golden Queen Mining Co. et du American Tower Co. Limited.

Par Hunter & Smith, un terrain rue Palmyre.

Par Jacob A. Reinach, Billets et liens du vendeur garantis par hypothèque, trois propriétés foncières, de la ville.

LA RETENTISSANTE AFFAIRE DU JOUR.

MAX LEBAUDY.

Il a été publié une lettre que M. de Civry écrivait comme explication de son rôle vis-à-vis de Max Lebaudy. Ce rôle, il le résumait en quelques mots. *Il avait appuyé la demande du jeune soldat, tant que cette demande avait été présentée par les voies régulières et légales. Du jour où l'on était sorti de ces voies, il avait cru de son droit et même de son devoir de combattre cette intrusion de la corruption dans l'armée.*

Il paraît que le Parquet n'a pas accepté cette explication, car un mandat d'arrêt a été décerné contre M. de Civry.

Pour bien mettre les lecteurs au courant de la situation, il faut reprendre, le moins longuement possible, l'historique de ce qu'a fait M. de Civry.

Ainsi qu'il le dit, il avait tout d'abord appuyé de ses conseils et même de démarches personnelles la demande formulée le 28 décembre 1894 par Max Lebaudy pour obtenir une permutation. Cette demande fut fortement recommandée par M. Lalon, directeur de *la France* qui fit, tout exprès, deux voyages à Orléans. C'est, dit M. de Civry, en présence de ces démarches irrégulières qu'il abandonna la cause de Lebaudy. D'après l'accusation, qui s'appuie sur une première dénonciation de M. de Cesti, le motif serait moins désintéressé. M. de Civry aurait demandé pour son journal une commande de 125,000 francs qui lui aurait été refusée.

Quoi qu'il en soit, après l'insuccès de M. Lalon, on fit intervenir M. Charles Le Senne, député du dix-septième arrondissement. Il était l'avocat-conseil du jeune Max Lebaudy, et M. de Cesti l'avait prié de se charger d'une somme de 5,000 francs, pour remettre à Mme Félix Faure, pour une des œuvres de bienfaisance qu'elle patronnait. M. Le Senne voulut bien accomplir cette commission, et c'est en le remerciant qu'on lui exposa la situation de son client. C'est alors qu'ému d'une louable et sincère compassion pour le jeune soldat millionnaire, il écrivit au ministre de la guerre la lettre suivante :

Mon général,

Le jeune Lebaudy est depuis deux mois l'objet de tentatives de chantage émanant de gens sans aveu, lesquels, par des influences inconscientes, sont arrivés à contrecarrer toutes démarches ou demandes faites par le soldat Lebaudy. C'est ainsi qu'étant malade à Paris il obtenait un sursis de convalescence de quinze jours, lequel lui fut subitement retiré, sur une demande de son chef de corps.

Il avait également fait une demande pour passer dans un autre escadron de l'arme. Cette demande avait été accueillie favorablement, et le dossier était sur le point d'être envoyé, lorsque tout fut arrêté subitement.

L'auteur de toute cette machination avait demandé au soldat Lebaudy une somme de 125,000 francs, le menaçant, si on ne la lui remettait pas, d'arrêter son changement de corps, de lui faire retirer sa permission et de publier contre lui dans son journal un article qui lui ferait refuser toute demande qu'il pourrait adresser.

Or, toutes ces menaces se sont réalisées point par point.

La demande de changement de corps a été subitement arrêtée ; sa permission lui a été retirée, malgré sa maladie, car il est aujourd'hui à l'hôpital de Fontainebleau, et, enfin, l'*Echo de l'Armée* d'hier, dont j'ai l'honneur de vous envoyer un numéro ci-joint, publiait l'article dont il avait été menacé.

Je crois devoir vous tenir au courant de tous ces faits, afin que vous puissiez avertir ses chefs directs des manœuvres qui se font autour de ce jeune soldat.

Le changement de corps, du reste, qu'il sollicite n'est pas, je crois, une faveur, puisque les règlements militaires en prévoient le cas, quand il s'agit de convenances personnelles.

Veuillez agréer, etc.

Cette lettre est mise en avant par de Cesti pour démontrer que, loin de pousser au chantage, il en préservait au contraire son ami, autant que faire se pouvait. C'est là son système de défense.

Le 27 janvier 1895, après avoir démenti l'histoire des "faveurs exceptionnelles" dont on prétendait que Max Lebaudy, soldat au 5e escadron du train des équipages, était comblé par ses chefs de Civry, ajoutait :

Nous sommes autorisés à affirmer que, malgré toutes les influences qui pourraient être mises en jeu, l'autorité militaire est bien décidée à ne faire aucune espèce de passe-droit en faveur de ce cavalier et à le traiter à l'égal de tous ses camarades.

Or, rien ne justifiant un changement de corps, la demande qu'il a faite à cet égard a été repoussée, comme elle devait l'être.

Quelques jours plus tard, Max Lebaudy entrait à l'hôpital militaire de Fontainebleau et l'*Echo de l'Armée* disait :

Le jeune cavalier Max Lebaudy, du 5e escadron du train des équipages militaires, en garnison à Fontainebleau, est entré à l'hôpital militaire.

Il dépend donc aujourd'hui de l'autorité médicale.

Quant aux attaques dont le général Boussenard, commandant le 5e corps, et le général de Sermet, commandant l'artillerie de ce corps d'armée, sont l'objet, au sujet d'un prétendu changement de garnison de ce conscrit qui, suivant sa simple convenance personnelle, aurait obtenu l'autorisation d'aller de Fontainebleau à Vernon pour être sous les ordres du commandant du 3e escadron du train, qui l'aurait lui-même demandé, elles sont complètement injustifiées.

Le changement de garnison a été refusé. L'interpellation à la Chambre du ministre de la guerre, à ce sujet, ne peut donc avoir lieu. Les fauteurs de scandales en seront pour leurs frais.

A ce moment M. de Civry n'était pas encore agressif. Il gardait une sorte de neutralité. Il a raconté dans l'*Echo de l'Armée* qu'après avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour aider légalement, non seulement au changement de garnison, mais même à la libération définitive de "ce malheureux soldat qui, malade, malingre et.... encombrant, aurait dû, dès la première heure, être renvoyé dans ses foyers", il avait été indigné de voir Max Lebaudy se plaindre amèrement de ses officiers, si bienveillants pour lui, chercher partout des appuis "à coup d'argent" pour obtenir des privilèges. C'est alors, dit-il, qu'il rappela la façon dont, de son temps, on traitait les soldats :

En fait de privilèges, disait-il, il fallait avoir la tête rasée en brosse ; en plein hiver, se laver à la pompe, se peigner avec un clou, soigner ses plaies avec un bout de suif.... et filer droit.

Si l'on veut avoir les solides et vaillants soldats d'autrefois, il faut les préparer comme autrefois.

Et, furieux—en sa qualité d'ancien officier—des attaques, des insultes que les faveurs accordées au soldat Lebaudy faisaient pleuvoir sur l'armée, il se mit carrément à l'attaquer.

M. Ulric de Civry affirme n'avoir jamais reçu de M. Lebaudy que 22 fr 50, prix d'un abonnement à son journal et n'avoir jamais sollicité autre chose.

M. de Cesti prétend qu'il a demandé 125,000 francs.

M. de Civry qui a les bureaux de son journal, 12, place Vendôme, a son domicile personnel, 54, rue de la Bienfaisance, presque au coin de l'avenue de Messine. Il habite là un élégant appartement au cinquième étage.

C'est là que M. Bernard, commissaire aux délégations judiciaires, accompagné de quatre agents du service des recherches, est venu frapper à sept heures un matin.

Les agents avaient, comme on dit en terme de police, "couché" M. de Civry, c'est-à-dire qu'ils l'avaient suivi la veille au soir, jusqu'à sa rentrée. Ils avaient passé la nuit aux environs de la maison, pour être sûrs qu'il ne sortirait pas.

M. de Civry, qui est célibataire, était au lit et s'est levé pour venir lui-même ouvrir la porte au commissaire. A la vue du mandat exhibé par M. Bernard, il s'est contenté de dire :

—Je vous assure, monsieur le commissaire, que je suis victime d'une infâme calomnie de M. de Cesti. Il m'accuse pour se disculper. Mais vous devez bien savoir à quoi vous en tenir, puisque vous avez déjà entendu mes explications à ce propos.

M. Bernard lui a répondu qu'il n'avait point à apprécier les faits, mais à exécuter le mandat dont il était chargé.

—C'est juste, a répondu M. de Civry. J'ai été soldat et je sais qu'on ne discute pas avec une consigne. Je vous suis.

Pendant qu'il s'habillait, M. Bernard procédait à une perquisition rigoureuse et saisissait de nombreux papiers.

Puis M. de Civry est monté en fiacre, à côté de M. Bernard, qui l'a conduit au Dépôt.

A onze heures, il a été interrogé par M. Meyer, à qui il n'a fait que répéter ce qu'il avait dit dans son journal à propos de son changement d'attitude.

A midi, M. Ulric de Civry s'est fait apporter, d'un restaurant voisin du Palais, un déjeuner dont il a commandé lui-même le menu : deux œufs, une aile de poulet, un plat d'épinards, du fromage, une demi-bouteille de vin et du café.

Dans l'après-midi, M. Bernard a pratiqué une perquisition dans les bureaux de l'*Echo de l'Armée*, place Vendôme. Il a recueilli un certain nombre de documents qu'il croit intéressants pour la suite de l'affaire.

M. Meyer a ensuite mis en présence MM. de Civry et de Cesti. La confrontation a été assez mouvementée.

Après cette confrontation, le juge a reçu les explications de M. Charles Le Senne, au sujet de la lettre publiée plus haut.

M. Ulric-Guelfe-Eugène-Honoré du Collin de Barizien, vicomte de Civry, l'inculpé, est un homme de quarante-trois ans, de taille assez élevée et élancée, brun avec les yeux bleus, d'allures militaires, très distingué. Il est l'un des fils du comte Othon de Civry et de la comtesse Elisabeth Wilhelmine de Colmar, fille naturelle du duc Charles II de Brunswick. On se rappelle le procès intenté par sa mère au duc de Brunswick, en reconnaissance de paternité. Ce procès a été continué par le comte Frédéric de Civry, mort récemment, et il est encore suivi par le vicomte Ulric en son nom et à celui de ses frères et sœurs, Jean, Delphine, Eugénie de Civry et Mme Théodore Poete, née de Civry. Ils demandent l'annulation du testament fait par le feu duc en faveur de la ville de Genève. Le procès, successivement gagné et perdu devant plusieurs juridictions, est en ce moment en instance devant la Cour de cassation.

L'ABEILLE tiendra ses lecteurs au courant de cette affaire dont l'intérêt devient de plus en plus palpitant.

Elle publiera demain la vérité sur les intentions, les projets d'avenir du pauvre petit soldat.

LES OBSÈQUES DE PAUL VERLAINE.

Grâce aux amitiés vigilantes qui, pendant ces dernières années, entourèrent le pauvre poète, assurèrent sa vie et sauvegardèrent la dignité de sa mort ; grâce à la pension qui lui était faite sur l'initiative de Mme la comtesse Greffühle, et à laquelle participaient Mmes la duchesse de Rohan, la comtesse René de Béarn et MM. Maurice Barrès, Henry Bauër, Paul Brulat, François Coppée, Léon Daudet, docteur L. Jullien, Jules Lemaître, Octave Mirbeau, comte Robert de Montesquiou, Jean Richepin et Sully-Prudhomme, les obsèques de l'auteur de *Sagesse*, Paul Verlaine, dont l'*Abeille* a annoncé la mort, il y a quelques jours, dans ses dépêches, ont été dignes de l'œuvre qu'il laisse derrière lui.

Elles ont été célébrées le 11 de ce mois, à dix heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, au milieu d'un concours brillant d'amis et d'admirateurs, académiciens, poètes, littérateurs et artistes.

En l'absence du fils du poète, actuellement malade à l'hôpital militaire de Nancy, le deuil était conduit par son beau-frère, M. de Sivry, et par son éditeur, M. Léon Vanier.

Le char était couvert de couronnes et de gerbes de fleurs.

L'inhumation a eu lieu au cimetière des Batignolles dans un caveau de famille. Quatre discours ont été prononcés.

M. François Coppée a pris le premier la parole.

DISCOURS DE M. FRANÇOIS COPPÉE.

Messieurs,

Saluons respectueusement la tombe d'un vrai poète ; inclinons-nous sur le cercueil d'un enfant.

Nous avions à peine dépassé la vingtième année, quand nous nous sommes connus, Paul Verlaine et moi, quand nous échangions nos premières confidences, quand nous nous lisions nos premiers vers. Je revois en ce moment nos deux fronts penchés fraternellement sur la même page ; je ressens par le souvenir, dans toute leur ardeur première, nos admirations, nos enthousiasmes d'alors, et j'évoque nos anciens rêves. Nous étions deux enfants ; nous allions confiants, vers l'avenir. Mais Verlaine n'a pas rencontré l'expérience, la froide et sûre compagne qui nous prend rudement par le poignet et nous guide sur l'âpre chemin. Il est resté un enfant, toujours.

Faut-il l'en plaindre ? Il est si amer de devenir un homme et un sage, de ne plus courir sur la libre route de sa fantaisie par crainte de tomber, de ne plus cueillir la rose de volupté de peur de se déchirer aux épines, de ne plus toucher au papillon du désir en songeant qu'il va se fondre en poudre sous ses doigts ! Heureux l'enfant qui fait des chutes cruelles, qui se relève tout en pleurs, mais qui oublie aussitôt l'accident et la souffrance, et ouvre de nouveau ses yeux encore mouillés de larmes, ses yeux avides et enchantés sur la nature et sur la vie ! Heureux aussi le poète qui, comme le pauvre ami à qui nous disons aujourd'hui adieu, conserve son âme d'enfant, sa fraîcheur de sensations, son instinctif besoin de caresses, qui pèche sans perversité, a de sincères repentirs, aime avec candeur, croit en Dieu et le prie humblement dans les heures sombres et qui dit naïvement tout ce qu'il pense et tout ce qu'il éprouve, avec des maladresses charmantes et des gaucheries pleines de grâce !

Heureux ce poète, j'ose le répéter, tout en me rappelant combien Paul Verlaine a souffert dans son corps malade et dans son cœur douloureux. Hélas ! comme l'enfant, il était sans défense aucune, et la vie l'a souvent et cruellement blessé ; mais la souffrance est la rançon du Génie, et ce mot peut être prononcé en parlant de Verlaine, car son nom éveillera toujours le souvenir d'une poésie absolument nouvelle et qui a pris dans les lettres françaises l'importance d'une découverte.

Oui, Verlaine a créé une poésie qui est bien à lui seul, une poésie d'une inspiration à la fois naïve et subtile, toute en nuances, évocation des plus délicates vibrations des nerfs, des plus fugitifs échos du cœur ; une poésie très naturelle, cependant, jaillie de source, parfois même presque populaire ; une poésie où les rythmes libres et brisés gardent une harmonie délicieuse, où les strophes tournoient et chantent comme une ronde enfantine, où les vers qui restent des vers,—et parmi les plus exquis,—sont déjà de la musique. Et dans cette inimitable poésie il nous a dit toutes ses ardeurs, toutes ses fautes, tous ses remords, toutes ses tendresses, tous ses rêves et nous a montré son âme si troublée, mais si ingénue.

De tels poèmes sont faits pour demeurer, et, je l'atteste, les compagnons de la jeunesse de Paul Verlaine, qui tous ont pourtant donné dans leur art tout leur effort, renonceraient aux douceurs et aux vanités d'une carrière humaine et accepteraient les jours sans pain et les nuits sans gîte du "Pauvre Lelian" s'ils étaient certains, comme lui, de laisser à ce prix quelques pages durables et de voir fleurir sur leur tombe l'immortel laurier.

L'œuvre de Paul Verlaine vivra ; quant à sa dépouille lamentable et meurtrie, nous ne pouvons, en pensant à elle, que nous associer aux touchantes prières de l'Eglise chrétienne que nous écoutions tout à l'heure, et qui demandent seulement pour les morts le repos, l'éternel repos.

Adieu, pauvre et glorieux poète, qui pareil au feuillage a plus souvent gémi que chanté ; adieu, malheureux ami, que j'aimais toujours et qui ne m'as pas oublié. Dans ton agonie tu réclamais ma présence et j'arrive trop tard devant ce muet cercueil, songeant que l'heure est peut être proche en effet où je devrai obéir à ton appel. Mais ton âme et la mienne ont toujours espéré, que dis-je, ont toujours cru en un séjour de paix et de lumière où nous serons tous pardonnés, purifiés,—car qui donc aurait l'hypocrisie de se proclamer innocent et pur !—et c'est là, en plein idéal, que je te donne rendez-vous et que je te réponds : Me voici !

MM. Maurice Barrès, Catulle Mendès et Lepelletier ont également pris la parole et rendu le dernier hommage à Paul Verlaine.

Meeting d'indignation.

Les récentes attaques nocturnes, les derniers incidents tragiques dont notre ville a été le théâtre, ont indigné notre population à tel point, qu'un grand nombre de citoyens se réunissaient hier soir, à sept heures et demie, et tenaient ce qu'il est convenu d'appeler un "meeting populaire", à l'angle des rues Galvez et Esplanade.

M. L. J. Doize a été le premier à prendre la parole en qualité de président provisoire, et après qu'il eut expliqué l'objet de la réunion, les officiers d'une organisation permanente ont été élus : MM. E. S. Maunsell, président ; Worner, vice-président et L. J. Doize, secrétaire.

Tour à tour MM. Louis A. Richards, E. S. Burmeister, Allain, Gardner, Scarra et Maunsell ont harangué l'assemblée.

M. Allain a dit, entr'autres choses, qu'il était imprudent de ne pas s'armer pour traverser les rues de notre ville, la nuit, bien que la loi défendît le port d'armes cachées.

Tous les orateurs, des amis de l'ordre, des citoyens paisibles, ont, comme M. Allain, reconnu la nécessité de se munir d'armes pour se défendre en cas d'attaques, la nuit, par des malfaiteurs.

Un comité de quatre messieurs du Deuxième district et autant du Troisième district, a été chargé de demander au maire la protection de sa police pour les résidents de leurs districts, et de lui offrir les services de l'organisation qui s'est fondée ce même soir, sous l'appellation de "Patrouille des Citoyens."

Les messieurs de ce comité sont : A. Ravenac, J. M. Maxwell, J. S. Waterman, A. G. Doer, Philippe Plopp, Benjamin Daly, Hunt Richards, Chs F. Burmeister.

On a quitté le lieu du meeting pour se rendre en masse au magasin de M. Worner, où une liste a été bien vite couverte de signatures, celles des messieurs donnant leur adhésion à la "Patrouille."

Ce soir, second meeting des mêmes citoyens, au même endroit. A cette occasion l'organisation avisera à des mesures énergiques pour faire prompte justice de ces malandrins qui ne reculent pas même devant le crime pour exercer leur coupable industrie.

—LES— Marines du Monde.

Par ce temps de conflits successifs, de messages belliqueux, de télégrammes agressifs, l'attention se porte sur les marines des grandes puissances. Il est permis de dire qu'il y a dans l'air une odeur de poudre, et, de toutes parts on fait le compte des forces navales que chacun peut mettre en ligne. Donnons donc un tableau des flottes principales d'Europe et d'Amérique.

En ne tenant compte que des navires de types modernes, c'est-à-dire construits en fer ou en acier et munis des perfectionnements récents, voici les chiffres qu'on obtient :

NAVIRES CUIRASSÉS.

1° Cuirassés d'escadre.	Angleterre	Italie	Allemagne	Autriche	Russie	France	Etats-Unis
De 13,000 tonneaux et plus et d'au moins 18 nœuds...	7	4	..	..	..	..	..
De 10 000 tonneaux et plus et d'au moins 16 nœuds...	11	4	4	..	3	6	3
De 8,000 tonneaux et de 14 à 16 nœuds...	11	2	1	..	6	7	..
De moins de 8,000 tonneaux et de moins de 16 nœuds.	1	..	9	4	1	4	1
2° Garde-côtes cuirassés.							
De 8,000 tonneaux et de moins de 16 nœuds	2	..	..	..	..	..	..
De 6,000 à 8 000 tonneaux et de 14 à 16 nœuds	2	..	..	..	..	9	..
De moins de 6 000 tonneaux et de 14 à 16 nœuds	1	..	6	..	..	2	2
3° Croiseurs cuirassés							
De 4 000 à 6 000 tonneaux et d'au moins 18 nœuds ..	9	..	..	..	3	5	2
4° Canonnières ou Monitors							
De 1,500 tonneaux et d'au moins 13 nœuds	..	..	..	2	3	8	1
Total des navires cuirassés	44	10	20	6	16	41	9

NAVIRES NON CUIRASSÉS.

1° Croiseurs protégés et Avisos torpilleurs.	Angleterre	Italie	Allemagne	Autriche	Russie	France	Etats-Unis
De 8,000 tonneaux et plus et d'au moins 18 nœuds..	2	..	..	..	1	..	..
De 4,000 à 8,000 tonn's et d'au moins 18 nœuds..	21	1	5	3	2	5	..
De 4,000 tonneaux au moins et de 14 à 16 n'ds	7	..	..	..	..	3	..
De 2,000 à 4,000 tonneaux et d'au moins 17 nœuds...	31	13	1	2	3	5	6
De 2,000 à 4,000 tonneaux et d'au moins 14 nœuds...	6	4	7	..	8	12	2
De moins de 2,000 tonn's et de 14 n ds et plus..	19	5	17	1	10	7	8
2° Croiseurs torpilleurs							
De 20 nœuds et plus........	..	8	..	..	6	..	1
De 18 à 20 nœuds	..	5	..	3	2	2	..
De 16 à 18 nœuds.......	9	..	..	..	..	4	..
3° Contre torpilleurs.							
D'au moins 25 nœuds......	11	5	4	..	..	..	..
De 20 à 22 nœuds.......	11	1	6	6	..	3	..
De 17 à 20 nœuds.......	21	1	..	..	..	10	..
Total des navires non cuirassés	138	43	40	15	32	51	25

TORPILLEURS.

	Angleterre	Italie	Allemagne	Autriche	Russie	France	Etats-Unis
De 120 tonneaux et de 20 à 25 n'ds.	2	..	15	..	17	9	1
De 100 tonneaux et d'au moins 20 n'ds	10	2	18	..	3	21	1
De 40 à 100 tonneaux et d'au moins 20 nœuds	54	92	59	21	23	149	1
De 40 à 100 tonneaux et d'au moins 18 nœuds......	12	..	25	34	10	..	..
De moins de 40 tonneaux et d'au moins 18 nœuds.......	27	57	..	..	2	37	..
Total des torpilleurs......	105	151	117	55	55	216	3
Total général des cuirassés non-cuirassés et torpilleurs	288	204	177	76	103	308	37

Il convient de remarquer que tous ces navires sont de types récents, et que chacune des marines en question compte des cuirassés plus anciens, qui seraient affectés à la défense des côtes. Voici le chiffre de ces cuirassés de seconde ligne, chiffre qu'on peut ajouter aux chiffres ci-dessus : Allemagne, 14 ; Angleterre, 21 ; Autriche, 5 ; Etats-Unis, 18 ; France, 9 ; Italie, 4.

Les préparatifs de l'Angleterre.

L'Amirauté anglaise vient de donner l'ordre d'armer une nouvelle escadre qui sera composée de six navires : deux cuirassés d'escadre de premier rang, *Royal Oak* et *Revenge;* deux croiseurs de première classe, *Gibraltar* et *Theseus;* deux croiseurs de deuxième classe, *Charybdis* et *Hermione.* Les officiers ont été désignés ces jours-ci. Il est probable que cette escadre sera sous le commandement du contre-amiral Dale. Ce sera une force de réelle valeur, car les six bâtiments qui la constituent sont des modèles les plus récents : les deux cuirassés sont des navires de 14,000 tonneaux filant 17 ou 18 nœuds ; les croiseurs sont des plus rapides, l'un d'eux, le *Gibraltar*, a filé 21 nœuds et demi à ses essais.

En même temps les ports anglais s'occupent avec une activité fébrile de mettre en état les navires en réserve. Cette réserve est importante. La réserve de la catégorie "A". dont tous les navires doivent être prêts à prendre la mer en vingt-quatre heures, compte, en effet, à l'heure présente [non compris les six navires de la nouvelle escadre volante] : 9 cuirassés, 32 croiseurs, avisos-torpilleurs ou contre-torpilleurs et 10 torpilleurs de haute mer.

Quant à la réserve de la catégorie "B" on la pousse autant que possible pour qu'elle soit mobilisable dans le plus bref délai.

Bien entendu l'escadre de la Manche est tenue prête à appareiller au premier signal. Elle aussi, elle constitue une force de premier ordre, depuis qu'elle a reçu le *Majestic* et le *Magnificent*, les deux plus récents cuirassés anglais, cuirassés monstres de 15,000 tonnes et 18 nœuds. Elle compte en outre quatre grands cuirassés de premier rang, lancés en 1892, et six croiseurs de grande marche, parmi lesquels on doit citer le *Blake* et le *Blenheim* de 19 et de 20 nœuds.

On ne sait pas encore quelle sera la destination de l'escadre volante. On dit qu'elle sera envoyée à Delagoabay, car les journaux anglais parlent toujours de l'éventualité du débarquement des marins allemands sur le territoire portugais. Il semble pourtant que les forces navales anglaises stationnées déjà dans ces parages sont suffisantes pour contenir les navires allemands.

Ceux-ci, en effet, sont au nombre de deux : le *Condor* et le *Seeadler*, croiseurs de 1,600 tonneaux qui doivent avoir chacun 200 hommes d'équipage à peine, tandis que les Anglais ont là-bas deux stations navales. L'une, celle du Cap, compte 6 croiseurs, dont un de première classe, déplaçant 8,000 tonneaux, et 7 bâtiments de rang inférieur. L'autre, celle des Indes orientales, compte 4 croiseurs, dont un de deuxième classe jaugeant 4,500 tonneaux, plus 5 bâtiments de moindre valeur.

A mon avis, ce déploiement de forces du côté de l'Afrique australe est suffisant, d'autant plus qu'on envoie au Cap des renforts d'infanterie et de cavalerie. Je croirais plus volontiers que la nouvelle escadre volante est destinée à venir se joindre à l'escadre de la Manche, ceci pour que, *dès aujourd'hui et dans la crainte de difficultés plus grande surgissant soudainement*, les forces actives de l'Angleterre dans cette mer soient égales en nombre à celles que l'Allemagne peut mettre en ligne.

En Allemagne, jusqu'ici tout est gardé secret. On sait seulement que l'Empereur a conversé à Potsdam avec le commandant en chef de la marine et avec le chef de l'Amirauté.

La nouvelle de la formation de l'escadre volante anglaise a causé à Berlin une vive émotion. Un correspondant du *Daily Chronicle* a écrit à ce sujet que "cet acte est considéré comme une inutile provocation qui pourrait entraîner de fâcheuses conséquences."

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Mort d'un gendre de la reine d'Angleterre.

Le prince Henri de Battenberg succombe à bord d'un croiseur en route pour Madère.

Presse Associée.

Londres, 22 janvier—L'Association de la Presse reçoit de Cowes, île de Wight, une dépêche annonçant que la nouvelle de la mort du prince Henri de Battenberg, mari de la princesse Béatrice d'Angleterre, attaché en mission spéciale au corps expéditionnaire envoyé contre les Achantis, est arrivée à Osborne.

Le prince Henri était le troisième fils du prince Alexandre de Battenberg, oncle de Ludwig IV, grand-duc de Hesse. Il a épousé en 1877 la princesse Béatrice. Quatre enfants sont nés de cette union.

Il était né le 5 octobre 1858 et avait le titre de gouverneur de l'île de Wight et du château de Carisbrook.

La nouvelle de la mort du prince a été ensuite officiellement confirmée à Londres, mais elle avait été reçue de bonne heure ce matin à Osborne, dans l'île de Wight.

La reine et la princesse Béatrice sont accablées de douleur.

Des quelques détails reçus on établit que le prince a eu une rechute hier à bord du croiseur anglais Blonde, parti pour Madère avec le malade. Malgré les efforts du médecin spécial et du médecin du bâtiment, le prince est mort hier soir à neuf heures.

Le croiseur a aussitôt pris la direction de Sierra Leone, sur la côte occidentale de l'Afrique, d'où la nouvelle a été câblée à l'amirauté et transmise à la Reine et au prince de Galles.

Le Blonde est arrivé ce matin dans le port de Sierra Leone.

Les derniers moments du prince ont été paisibles.

Le premier lord de l'amirauté, l'honorable George J. Goschen, après avoir consulté la Reine, a donné des instructions au commandant du croiseur pour ramener le corps en Angleterre.

Les habitants de toutes les parties de l'île de Wight manifestent le plus grand chagrin de la mort du prince Henri. Tous les drapeaux sont à mi-mât.

HENRI DE BATTENBERG

SON IMPOPULARITÉ.

SES GRANDES QUALITÉS.

Le deuil à la Cour d'Angleterre.

Le ridicule jeté sur lui par les journaux anglais.

La marche dans la brousse.

LA MALADIE DU PRINCE.

Il meurt paisiblement à bord d'un croiseur.

Le deuil en Angleterre.

LES JOURNAUX.

Presse Associée.

Londres, 22 janvier—La mort du prince Henri de Battenberg va faire changer considérablement les plans de la Cour. La période de deuil s'étend au-delà des limites de la "saison" prochaine, de sorte que toutes les réceptions sont contremandées.

Si le prince Henri de Battenberg était absolument impopulaire parmi la population, surtout parce qu'il était un prince allemand sans fortune et considéré, en conséquence, comme indigne de la main d'une princesse de la maison royale d'Angleterre, il était aimé de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître personnellement.

C'était un jeune homme splendide, aux formes athlétiques, un excellent sportsman, et il manœuvrait son yatch avec une grande habileté. Il était sans prétentions et plein de considération pour ceux qui l'entouraient. Il était le grand favori de la reine.

Avant son départ pour le royaume des Achantis, les journaux anglais ont jeté un grand ridicule sur lui à propos de prétendus préparatifs de départ pour le "pique-nique", comme on appelait l'expédition à Coomassie ; ce qu'elle a été d'ailleurs.

Il était annoncé qu'il allait voyager dans une voiture-salon spécialement préparée ; dans une cabine spéciale d'un navire spécial. De nombreuses exagérations de cette nature ont été imprimées, au désespoir de ceux qui s'intéressaient au prince.

Mais les événements qui ont suivi ont montré que ce ridicule n'était pas mérité, car le prince s'est embarqué avec les autres officiers, à bord d'un transport ordinaire, et a été traité exactement de la même façon que ses compagnons de voyage.

Il avait le rang de colonel d'un régiment de volontaires de l'île de Wight, et était en service spécial, quoique son rang lui donnât la position de commandant en second. Mais la presse n'aurait évidemment pas toléré le prince dans ces fonctions, pour ne rien dire du ministère de la guerre.

De sorte que le malheureux prince est parti pour la côte d'Afrique, sous une averse de propos ridicules et d'insultes, probablement dans le but de montrer à ceux qui avaient l'habitude de le calomnier depuis le commencement qu'il n'était pas un soldat de salon, et qu'il avait du courage, malgré son manque de fortune et son rang dit inférieur à celui de la princesse Béatrice d'Angleterre.

On dit maintenant que quand il a été décidé, malgré le désir du général en chef de l'armée anglaise, lord Wolseley, que le prince Henri de Battenberg et le prince Christian de Schleswig-Holstein, un petit fils de la reine Victoria, accompagneraient l'expédition placée sous les ordres de Sir Francis Scott, la question de décider si le corps des princes, au cas où ils seraient tués, ou s'ils mourraient des terribles fièvres des marais de cette partie de l'Afrique, seraient ramenés en Angleterre a été soulevée.

La Reine s'est fortement prononcée pour l'affirmative et a rappelé les difficultés éprouvées pour ramener les restes du prince impérial de France tué dans la guerre contre les Zoulous. Sa Majesté a ordonné d'envoyer à Cap Coast Castle tout ce qui est nécessaire à l'embaumement des corps.

On estime, en conséquence, que le Blonde se rendra de Sierra Leone à Cap Coast Castle, et que les restes seront embaumés dans cette dernière place, ou que les matériaux nécessaires seront promptement envoyés à Sierra Leone.

Le prince de Battenberg est arrivé d'Akrofui à Mansou, dans le royaume des Achantis, avec Sir Francis Scott, son état-major et le prince Christian de Schleswig Holstein, dans la soirée du 28 décembre dernier, après une marche pénible de vingt-et-un milles.

La route passe en grande partie à travers la forêt et la brousse. La chaleur était accablante, mais le prince Henri a accompli le trajet sans accident, tout en se plaignant de la chaleur.

Le jour suivant, afin d'éviter la chaleur autant que possible, le prince Henri est parti en avant avec l'état-major et le prince Christian.

Mais autrement, les deux princes ont été traités de la même façon que les officiers ordinaires, qui voyageaient en hamac porté par quatre hommes.

Quelques jours plus tard, à Nyisa, le prince Henri a commencé à souffrir de la fièvre des marais, et il a été décidé le 9 janvier de le renvoyer à la côte.

Il a cependant refusé longtemps ces propositions, et ce n'est qu'au moment où son état est devenu plus grave et réellement dangereux qu'il a consenti à retourner sous la surveillance d'un médecin et avec une faible escorte.

Afin de ne pas alarmer Sa Majesté et la princesse Beatrice, l'état de santé réel du prince ne leur a pas été indiqué.

Il leur a seulement été annoncé que le prince souffrait d'une légère attaque de fièvre et que sa guérison serait prompte.

Son état a empiré, cependant, et les soins à l'hôpital de la côte et à l'hôpital du navire ne lui ont procuré aucun soulagement. Il a été alors décidé de l'envoyer à Madère par le croiseur Blonde.

Le prince s'est trouvé mieux après le départ, mais la fièvre était trop forte et, après une rechute, il a expiré hier soir à neuf heures, malgré tout ce qui a été fait pour le sauver. Le Blonde a pris alors la direction de Sierra Leone, et la nouvelle de la mort du prince a été envoyée par le câble en Angleterre. Henri de Battenberg est mort paisiblement, laissant des lettres gracieuses pour tous ceux de sa maison.

La princesse Béatrice, sa femme, était sur le point de partir pour l'île de Madère, dans l'intention de le soigner, quand la nouvelle de sa mort est arrivée à Osborne et a plongé dans la douleur la famille royale.

La mort du prince est le principal sujet des commentaires du public et de la presse aujourd'hui.

La revue de l'escadre volante, maintenant à Spithead, qui devait avoir lieu demain au large d'Osborne avant le départ des navires pour la baie de Bantry, en Irlande, a été remise à cause de la mort du prince. Dans toutes les stations navales et dans toutes les garnisons du pays, les drapeaux sont à mi-mât, en marque de respect pour le défunt.

De nombreux magasins fashionables de West End ont fermé leurs portes dès que la nouvelle de la mort du prince a été annoncée, et d'autres établissements de moindre importance ont suivi leur exemple.

Sur les édifices publics et sur les clubs les drapeaux sont à mi-mât et les cloches des églises sonnent le glas.

Les ambassadeurs des puissances étrangères et les ministres plénipotentiaires, et tous les représentants des corps constitués de Londres et des autres villes du pays ont envoyé des dépêches de condoléances à Osborne.

Les journaux de la capitale déclarent que cette mort intervertit les rôles, et que même ceux qui ont été les plus ardents à tourner le prince Henri de Battenberg en ridicule reconnaissent, aujourd'hui, qu'il est probablement mort en essayant de prouver qu'il était digne de l'estime des sujets de Sa Majesté.

Incendie dans une manufacture de canons à St-Denis.

Presse Associée.

Paris, 22 janvier—Un incendie dans la manufacture de canons Hotchkiss à tir rapide, établie à St-Denis, a causé des dommages d'un million de francs.

L'activité des Carlistes.

Presse Associée.

Bilbao, Espagne, 22 janvier—Le bruit court à Bilbao que les Carlistes déploient une grande activité. Ils espèrent que les revers des troupes et l'insuccès de Campos dans la répression de l'insurrection de Cuba soulèveront peut-être le peuple contre le gouvernement de la reine régente, et donneront une chance à Don Carlos ou à son fils Don Jaime.

Prise de Makaleh par les Abyssins.

Presse Associée.

Paris, 22 janvier—Le *Figaro* dit ce matin qu'il a reçu l'information privée de la prise par les Abyssins de Makaleh, le fort italien, dimanche dernier.

NOUVELLES AMERICAINES.

Epoux disparates.

Presse Associée.

Chicago, 22 janvier.—Une dépêche de Pomona, Californie, dit que les enfants et les petits-enfants de James Rogers ont été ébahis en apprenant qu'il avait épousé dimanche dernier Mlle Ida Nelson, à la résidence des parents de cette dernière, près de Prescott, dans l'Arizona.

Le marié a soixante-dix-sept ans, et sa femme aura quinze ans au mois de mai prochain.

M. Rogers avait déjà été marié deux fois. Sa deuxième femme est morte il y a trois ans.

Il a six enfants et beaucoup de petits-enfants, et même des arrière-petits-enfants. Il est très bien conservé, a de l'esprit, la tête solide et possède environ $100,000 placés en terres et en actions de banques dans l'Iowa ; des terrains à Des Moines, et environ $100,000 de propriétés à Los Angeles.

M. Rogers a été un homme d'affaires très actif et, pendant plusieurs années, membre de la législature de l'Iowa.

Il a visité ses enfants l'été dernier à Los Angeles.

Les premiers indices de ce mariage furent remarqués la semaine dernière, quand toutes les propriétés de Rogers à Los Angeles furent transférées à Ida Nelson. Cette dernière vient de quitter l'école. C'est une jolie brunette.

Excursion contremandée.

Presse Associée.

New York, 22 janvier—Les deux cents touristes qui avaient retenu leur place à bord du transatlantique français la Touraine, pour une excursion en Turquie et dans tout l'Orient, devant partir le 4 février prochain, ont été prévenus aujourd'hui que le voyage est contremandé.

L'état critique des affaires en Turquie et l'incertitude d'une protection efficace aux voyageurs dans les domaines du sultan sont les raisons qui ont fait abandonner le projet.

L'excursion par le vapeur Friesland, qui devait partir pour ces contrées le 29 janvier prochain, a été abandonnée pour les mêmes raisons.

Accident dans un élévateur.

Presse Associée.

Youngstown, Ohio, 22 janvier—Les machines de l'ascenseur de l'Ohio Steel Company ont fonctionné d'une façon irrégulière et deux plateformes sont montées et descendues avec une vitesse terrifiante.

Charles Rarmaski, qui se trouvait au rez-de-chaussée, a été emporté au sommet de l'édifice et descendu à son point de départ avec une telle force qu'il a eu les hanches brisées, le crâne fracturé et la colonne vertébrale cassée ; le malheureux a rendu immédiatement le dernier soupir.

Pat Nagle et Addy Plasko se trouvaient à l'étage supérieur ; dans leur chute ils ont été jetés hors de l'appareil. Ils sont blessés mais non fatalement.